

## contacts

 [www.toutsurmoneau.fr](http://www.toutsurmoneau.fr)  
 accessible depuis votre smartphone

 Service client du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h

 0977 408 408  
APPEL NON SURTAXE

 urgence 24h/24

 0977 401 138  
APPEL NON SURTAXE

 Suez Eau France - service client  
 TSA 50001  
 36400 LA CHATRE

 [www.toutsurmoneau.fr/acceo](http://www.toutsurmoneau.fr/acceo)

## e-facture

Recevez votre facture directement sur votre compte en ligne en optant pour l'e-facture sur [www.toutsurmoneau.fr](http://www.toutsurmoneau.fr)



M THOMAS THIBAUT  
 9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN  
 34410 SERIGNAN

## Service de l'eau de votre Commune

### Facture de septembre 2021 à mai 2022

19 Mai 2022

	m <sup>3</sup>	montant TTC
Votre abonnement		35,94 €
Votre consommation	55 m <sup>3</sup>	157,29 €

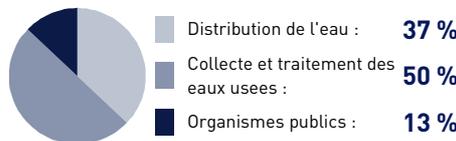
### Net à payer

193,23 €

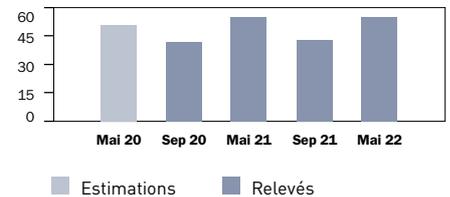
Merci de régler cette facture au plus tard le 03 juin 2022  
 Règlement à réception, sans escompte.

Une indemnité forfaitaire de 40€ sera facturée à tout professionnel en retard de paiement outre des intérêts de retard calculés au taux appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage. Prix TTC hors abonnement, arrondi au centime.pour 1000 litres, soit 0,00286 € pour 1 litre.

#### Répartition



#### Bilan de consommation (m<sup>3</sup>)



\* Cet identifiant vous permettra de vous inscrire de manière sécurisée à votre compte en ligne. Il pourra aussi vous être demandé lors de vos contacts par téléphone.

Adresse desservie :  
 M THOMAS THIBAUT

9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN  
 34410 SERIGNAN

Prochain relevé :  
 Octobre 2022  
 Prochaine facture :  
 Octobre 2022

Date et Lieu

Signature

M THOMAS THIBAUT  
 9 IMPASSE LES HAUTS DE  
 SERIGNAN  
 34410 SERIGNAN

IBAN : JOIGNEZ UN RIB  
 ICS : FR69ZZZ822B2F  
 RUM : TIP191458980010707522741000000000

Montant : 193,23 €

**TIPSEPA**

En choisissant la mensualisation votre prochaine échéance serait seulement de 24 euros.

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez L'Eau de Béziers Méditerranée à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de L'Eau de Béziers Méditerranée. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

L'EAU DE BEZIERS  
 MEDITERRANEE  
 TSA 10019  
 41976 BLOIS CEDEX 9

145896221305

191458145831 87980010707522741000000000913105

19323

## pour en savoir +

Choisir de prendre une douche plutôt qu'un bain, remplir complètement la machine à laver, couper l'eau lors du brossage des dents, utiliser juste ce qu'il faut de liquide vaisselle et de lessive, jeter à la poubelle les lingettes et autres petits déchets, sont autant de gestes simples et efficaces pour réduire votre consommation d'eau et préserver l'environnement.

Evaluez votre consommation et découvrez les bons réflexes sur :  
[www.toutsurmoneau.fr](http://www.toutsurmoneau.fr)

N° compteur D21BA041207	Nouvel index Télérelevé le 01/05/2022	55	Ancien index Relevé le 17/09/2021	0	Consommation 55 m <sup>3</sup>
----------------------------	--	----	--------------------------------------	---	-----------------------------------

N°Facture : 1070752274-1

Détail de votre facture	Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
<b>DISTRIBUTION DE L'EAU</b>			<b>66.90</b>		<b>70.58</b>
<b>ABONNEMENT</b>					
Part Délégataire du 01/04/2022 au 30/09/2022	1	16,66	16,66	5,5	
<b>CONSOMMATION</b>					
Part Délégataire				0,0	
T1 de 0 M3 à 100 M3 du 18/09/2021 au 31/12/2021	25,60 m <sup>3</sup>	0,3278	8,39	5,5	
T1 de 0 M3 à 100 M3 du 01/01/2022 au 01/05/2022	29,40 m <sup>3</sup>	0,3409	10,02	5,5	
Part Collectivité				0,0	
du 18/09/2021 au 31/12/2021	25,60 m <sup>3</sup>	0,5742	14,70	5,5	
du 01/01/2022 au 01/05/2022	29,40 m <sup>3</sup>	0,5828	17,13	5,5	
<b>COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES</b>			<b>87.93</b>		<b>96.72</b>
<b>ABONNEMENT</b>					
Part Délégataire du 01/04/2022 au 30/09/2022	1	16,69	16,69	10,0	
<b>CONSOMMATION</b>					
Part Délégataire				0,0	
T1 de 0 M3 à 100 M3 du 18/09/2021 au 31/12/2021	25,60 m <sup>3</sup>	0,5814	14,88	10,0	
T1 de 0 M3 à 100 M3 du 01/01/2022 au 01/05/2022	29,40 m <sup>3</sup>	0,6063	17,83	10,0	
Part Collectivité				0,0	
du 18/09/2021 au 31/12/2021	25,60 m <sup>3</sup>	0,6949	17,79	10,0	
du 01/01/2022 au 01/05/2022	29,40 m <sup>3</sup>	0,7053	20,74	10,0	
<b>ORGANISMES PUBLICS</b>			<b>24.20</b>		<b>25.93</b>
<b>AGENCE RHONE MEDITERRANEE CORSE</b>					
Redevance Pollution Domestique du 18/09/2021 au 01/05/2022	55 m <sup>3</sup>	0,28	15,40	5,5	
Modernisation des réseaux de collecte du 18/09/2021 au 31/12/2021	25,60 m <sup>3</sup>	0,16	4,10	10,0	
Modernisation des réseaux de collecte du 01/01/2022 au 01/05/2022	29,40 m <sup>3</sup>	0,16	4,70	10,0	
<b>TOTAL HT</b>			179,03		
<b>MONTANT TVA ( 5.5 %)</b>			4,53		
<b>MONTANT TVA ( 10.0 %)</b>			9,67		
<b>Total TTC TVA acquittée sur les débits</b>					<b>193,23</b>
<b>Net à payer</b>					<b>193,23 €</b>

## Pour mieux comprendre votre facture

Les prix des services de distribution de l'eau et de collecte et traitement des eaux usées sont fixés par les collectivités locales.

**ABONNEMENT** : Ce montant correspond à la part fixe déterminée en fonction des charges fixes du service de distribution d'eau potable, de collecte et de traitement des eaux usées et des caractéristiques de votre branchement.

**DISTRIBUTION DE L'EAU** : Ce montant correspond aux frais de fonctionnement et aux charges d'investissement du service comprenant le prélèvement de l'eau dans le milieu naturel, son traitement pour la rendre potable, son contrôle et sa distribution à votre robinet, 24h/24.

**AGENCE DE L'EAU** : Cet organisme public perçoit des redevances avec lesquelles il subventionne des actions pour la préservation des ressources en eau, la lutte contre les pollutions agricoles, urbaines ou industrielles et la modernisation des réseaux d'eau.

**COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES** : Ce service correspond à la collecte et au transport des eaux usées jusqu'à une station de traitement où elles sont dépolluées avant de retourner dans le milieu naturel.

Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation du traitement et de portabilité. Afin d'exercer vos droits, vous pouvez vous connecter à votre espace client en ligne, ou contacter votre service client depuis le formulaire de contact disponible sur le site internet mentionné en haut à gauche de votre facture. Si le traitement de votre demande ne vous convient pas, vous pouvez dans un second temps écrire par courriel à l'adresse [privacy.france@suez.com](mailto:privacy.france@suez.com) ou par courrier auprès du Délégué à la Protection des Données de SUEZ, Tour CB21, 16 place de l'Iris, 92040 La Défense en précisant votre numéro de client, nom, prénom et adresse, et en joignant la copie recto verso de votre pièce d'identité.



TREN298F00001070752274000193234N

## Comment régler votre facture ?

**Par TIP SEPA** : Détachez, datez, signez le TIP SEPA et renvoyez-le dans l'enveloppe jointe à votre facture accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire, Postal ou de Caisse d'Epargne lorsque vous utilisez ce mode de paiement pour la première fois.

Si vous préférez payer par chèque, envoyez votre chèque à l'ordre de L'Eau de Beziers Mediterranée dans l'enveloppe jointe accompagné du TIP non signé.

**Par carte bancaire** : Effectuez votre paiement sur [www.toutsurmoneau.fr](http://www.toutsurmoneau.fr) ou au 0800 948 408 (Appel gratuit depuis un poste fixe).

**En espèces** : En vous rendant dans un bureau de poste muni de votre facture.

**Par virement** : En effectuant un virement sur notre compte bancaire FR6220041000012700650V02013 en indiquant votre référence client (98- 3743636994 ).

Pour vos prochaines factures, vous pouvez opter pour :

. Le prélèvement automatique du montant de chaque facture ;

. Le prélèvement automatique avec paiement mensuel d'un montant fixe ;

Pour en savoir plus ou en bénéficier, contactez-nous. Découvrez sur [www.toutsurmoneau.fr](http://www.toutsurmoneau.fr) la simulation de vos mensualités, calculées en fonction de votre consommation de l'année précédente.

## Conclusion sanitaire

2020

L'eau distribuée est de bonne qualité bactériologique. Sur le plan physico-chimique, elle est satisfaisante au vu des paramètres analysés.

### Origine et protection de la ressource

L'eau est d'origine **souterraine**.  
Etat d'avancement de la procédure de protection de la (des) ressource(s) : **Tous les captages ne sont pas autorisés**

### Quelques conseils

Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

Après quelques jours d'absence, pensez à faire couler l'eau avant de la boire.

La présence de canalisations en plomb peut présenter un risque pour la santé. Il est recommandé de les supprimer.

Retrouvez toute les informations sur la qualité de l'eau sur [www.occitanie.ars.sante.fr](http://www.occitanie.ars.sante.fr) ou auprès de la Délégation Départementale de l'ARS de l'Hérault.

### Principaux paramètres mesurés

### Détails des résultats

#### Bactériologie (Limite de qualité : 0 UFC/100mL)

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes.

Nombre de contrôles : 28

Nombre d'analyse(s) non conforme(s) : 0

Eau de bonne qualité bactériologique.

#### Nitrates (Limite de qualité : 50 mg/L)

Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques.

Concentration moyenne : 5 mg/L

Concentration maximale : 6 mg/L

Toutes les concentrations en nitrates sont conformes à la norme.

#### Pesticides (Limite de qualité : 0.1 µg/L par substance 0.5 µg/L pour la somme des substances)

Substances chimiques utilisées le plus souvent pour protéger les cultures ou pour désherber. Un minimum de 228 molécules est recherché.

Somme des concentrations en pesticides : <0,01 µg/L

Pas de dépassement de la norme sur la période.

#### Aluminium (Référence de qualité : 200 µg/L)

Elément naturellement présent et utilisé dans certaines filières de traitements de l'eau.

Concentration moyenne : <10 µg/L

Concentration maximale : 15 µg/L

La concentration moyenne en aluminium est inférieure à la référence de qualité. Eau conforme à la norme.

#### Dureté (Pas de limite de qualité)

Teneur en calcium et en magnésium exprimée en Degré français (°f).

Concentration moyenne : 24,7 °f

Concentration maximale : 31 °f

Eau moyennement dure. Si un traitement réduisant l'entartrage des conduites (adoucisseur...) a été mis en place, conserver un point d'usage non traité pour la boisson et la préparation des aliments.